

# PROGRAMME DE FORMATION

## L'infirmière devant une situation d'urgence

### **Public visé par la formation**

Ce programme concerne tous les infirmiers D.E en exercice : infirmiers libéraux et salariés

### **Prérequis**

Cette formation est ouverte aux infirmiers D.E en exercice : infirmiers libéraux et salariés Etre majeur Français lu et écrit

### **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Ateliers pratiques

### **Orientation**

Infirmier

**Durée** 14 heures de formation présentielle

**Lieu** Selon planning établi et transmis par mailing aux stagiaires

**Horaires** 09:00-12:30 et 13:30-17:00

**Effectif** De 5 à 15 stagiaires

**Délai d'accès** Selon planning établi et transmis par mailing aux stagiaires

## **Présentation de la formation :**

**Jour 1 De 9h**

**à 9h15**

- Accueil des participants et des formateurs, présentation de l'organisation, du déroulement et des aspects logistiques et pratiques de la formation.
- Présentation des formateurs et des participants
- Présentation du déroulement des 2 jours (modalités, horaires, signatures par demi-journée des feuilles d'émargements pour chaque participant...)
- Réponses aux questions administratives et logistiques

**9h15 à 13h00**

**Intervenants :** Céline sellin

*Séances plénière – apports théoriques – échanges/débats*

- Les intervenants de la gestion de l'urgence SAMU(15) et l'organisation des Urgences en France.
- Les différents plans d'urgence
- Analyse rapide et pertinente d'une situation d'urgence et transmission du bilan aux services de secours.
- Bilan de la victime :
  - Évaluation des fonctions vitales : évaluations circulatoire neurologique respiratoire
  - Les immobilisations
  - Transmission de l'alerte : motif d'alerte – renseignements téléphonés (Médecin – SOS médecins – le 15–le service des Urgences...) conduite à tenir pour l'infirmière isolée (en fonction de son champs de compétences, rappel des textes).
- **Conduite à tenir et gestes à éviter devant les situations d'urgence rencontrées par l'infirmière libérale** : modalités descriptives de l'appel aux différentes structures de secours – champ d'action et de compétences de l'infirmière à domicile en fonction de la législation en vigueur :
  - Arrêt cardio-respiratoire
  - Détresse respiratoire
  - Détresse circulatoire
  - Détresse neurologique
  - Trouble vagal lipothymique
  - Douleur abdominale aigue
  - Situation d'origine psychiatrique
  - Choc anaphylactique lors de l'administration d'un traitement
  - Accident de la voie publique
  - Hypoglycémie
  - l'absorption volontaire ou non d'un produit toxique - un accouchement inopiné
  - Protocoles et responsabilités de l'infirmière
  - Kit de protection « secours à la personne »
- **Composition de la trousse d'urgence** de l'infirmière libérale et modalités d'utilisation.



Fin de la matinée

### **Journée 1 de 14h à 15h**

#### **Intervenants :**

- Céline SELLIN

Reprise de contact avec le groupe /Brainstorming

**Exercices à partir de cas concret sur les bilans en sous- groupe – 30 minutes :** Bilan circonstanciel, bilan vital, bilan lésionnel, les AVP et les points clés du bilan , transmissions pertinentes au SAMU

***Restitution en séance plénière et aspects correctifs : 30 minutes***

### **De 15h à 17h**

***Exercices de simulation en ateliers pratiques sur mannequin adulte et enfant et autres matériels d'urgence pour les gestes élémentaires de survie et aux situations auxquelles peuvent être confrontées les infirmières libérales. Le formateur accompagne chaque participant, évalue et apporte les réajustements dans les gestes d'urgence***

- **Gestes élémentaires de survie :**
  - libération des voies aériennes
  - arrêt respiratoire
  - massage cardiaque externe
  - manœuvre de Heimlich
  - position latérale de sécurité
  - position assise – 1/2 assise
    - **Situations d'urgence,**
      - situation d'origine psychiatrique
      - absorption volontaire ou non d'un produit toxique
      - accouchement inopiné
      - accidents de la voie publiqueChoc anaphylactique

***Fin de la journée***

### **Journée 2 de 9h à 13h et de 14h à 16h30**

Reprise de contact avec le groupe /Brainstorming de la veille

***Suite du programme de la veille sur les gestes élémentaires de survie enateliers pratiques.***

**Exercices de simulation en ateliers pratiques sur mannequin adulte et enfant**et autres matériels d'urgence pour les gestes élémentaires de survie. Le formateur accompagne chaque participant en situation active et il évalue chaque mise en situations et apporte les compléments:

- Utilisation d'un mannequin adulte et enfant
- BAVU (Ballon Autoremplisseur à Valve Unidirectionnelle)
- Démonstration et utilisation de l'oxygène, masques, sondes
- Utilisation du défibrillateur semi-automatique, modalités d'utilisation

- **Suite des situations d'urgence**
  - états de choc : septique, anaphylactique
  - HTA
  - douleurs thoraciques – infarctus
  - insuffisance respiratoire aigue
  - crise d'asthme sévère
  - obstructions laryngées
  - crises convulsives – épilepsie
  - intoxications médicamenteuses et ingestion des produits toxiques
  - brûlures, piqûres d'insectes, de vipères...
- **Protocoles, responsabilité de l'infirmière** (ref au code de la sécurité publique)
- **traumatologie d'urgence** – signes de gravité – conduites à tenir en fonction du champ de compétence de l'infirmière à domicile – gestes et erreurs à éviter :
  - trauma du rachis – traumas crâniens
  - entorses, luxation, fractures
  - lésions traumatiques de la main
  - fracture du membre inférieur – fracture du membre supérieur – col du fémur
  - situations auxquelles les stagiaires ont été confrontées
- **Précautions de transport** : immobilisations, nécessité d'analgésie et/ou de réduction des foyers de fracture par les SMUR. Positions de sécurité, de confort...
- **Rôle éducatif de l'infirmière auprès des familles** :
  - accidents de la route : scooters, vélos, mobylettes, enfants et circulation... accidents au domicile – prévention des chutes chez les personnes âgées, détection des troubles de la marche...
  - accidents ménagers, jardinage, bricolage...
  - accidents professionnels : horticulteurs, salariés du BTP, menuisiers...

**16h30 à 17 h**

### **Modalité d'évaluation**

- en amont : un questionnaire d'auto-évaluation pour valider les connaissances
  - en aval : Remplissage du questionnaire d'évaluation individuelle
- Bilan et évaluation par un tour de table de la formation où chacun s'exprime librement sur les aspects logistiques, pédagogiques.

**Sanction de la formation visée** Attestation de formation

**Finalité de l'action de formation** validante

**Supports pédagogiques** Les supports de cours sont fournis aux apprenants sous format numérique (Support pédagogique conçu par le formateur)

**Tarif 400€**